

► Avec une politique houleuse sur les assurances sociales, la modélisation axée sur le fonds devient décisive

# Modélisation des assurances sociales: un phare en mer agitée

La pérennité tant financière que sociale du système des assurances sociales en Suisse est remise en question et fait actuellement l'objet d'un véhément débat politique. Ce débat se base entre autres sur la modélisation, qui est un concept permettant une projection modélisée de scénarios dans le futur.

**Karim Erard\***

La modélisation prend en compte divers paramètres aussi disparates que la démographie, la dimension socio-économique et la politique. Mais, avec ses aspects techniques et mathématiques, elle reste une abstraction qui ne garantit pas forcément une vision adéquate de la réalité des marchés financiers ou politiques.

La politique doit pouvoir compter sur un soutien administratif performant qui soit capable de lui fournir une base de données fiable et de qualité. Les diverses projections théoriques qui tentent d'anticiper et de chiffrer les éventuelles conséquences des projets de réforme reposent sur une myriade de paramètres hétérogènes. Cette démarche paraît pourtant quelque peu aléatoire, aucune science ne pouvant prédire l'avenir avec certitude. Le perfectionnement de l'appareil statistique et le développement des capacités de calcul offrent néanmoins un terrain fertile à des probabilités aussi précises que possible.

**Beaucoup de paramètres interviennent dans la pratique.** Ici, il s'agit brièvement d'esquisser les paramètres essentiels qui se trouvent dans le concept fondamental qui régit le système des assurances sociales en Suisse. Ce filet, très dense et avant tout censé durer, repose grosso modo sur les quatre grands éléments suivants: la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité; la protection relative à la maladie et aux accidents; l'assu-

rance-chômage et les allocations familiales (voir tableau 1). Mais l'évolution de la société et les aléas liés à l'économie ont commencé à fissurer dangereusement ce bel édifice social. Le régime helvétique de protection sociale se trouve aujourd'hui confronté à des paramètres tels que l'évolution démographique, avec une pyramide des âges qui présente une dissymétrie de plus en plus flagrante entre les effectifs des différentes classes d'âges: en parallèle à la chute de la natalité, le nombre de personnes âgées ne cesse d'augmenter (voir également le recensement national 2000), et cela en raison de la prolongation de l'espérance de vie (voir tableau 2). Cette situation, qui semble inéluctable, modifie en profondeur le rapport numérique entre actifs et retraités (voir graphique 1).

Un autre paramètre inquiétant est que la Suisse connaît depuis quelques années un ralentissement économique amplifié par une morosité boursière qui a provoqué une stagnation des salaires et une forte poussée du chômage. Cette combinaison explosive entre durée de vie prolongée et contexte économique défavorable frappe de plein fouet les assurances sociales et exigera à l'avenir beaucoup de la modélisation.

**La modélisation en tant qu'approche quantitative** ne peut assurément pas prendre en considération tous les impacts sociaux de l'application de certaines décisions et néglige, de fait, les difficultés quotidiennes que rencontrent bon nombre de gens à la limite du seuil de pauvreté. Et pourtant la modélisation des assurances sociales porte une lourde responsabilité et ne jouit que d'une faible marge de manœuvre.

Une vision suggérant par exemple des mesures qui augmentent le taux de charges sociales (indicateur évaluant en pourcentage les rentrées des assurances sociales par rapport au PIB)

aurait des répercussions néfastes sur la compétitivité économique du pays (voir graphique 2). En revanche, des pronostics qui autorisent une diminution des prestations des assurances sociales risqueraient de mettre gravement en péril la paix sociale en Suisse. Les réformes envisagées pour le deuxième pilier témoignent justement de toutes les difficultés inhérentes à cette approche de modélisation et montrent bien comment cette dernière est au fond en point de mire.

**En règle générale, la modélisation suit plutôt une approche globale et à long terme.** Néanmoins, cela n'exclut pas que la politique, comme en automne dernier, se base aussi sur des décisions un peu hâtives concernant le concept de modélisation, du moins partiellement, afin d'analyser et de calculer les conséquences générales dues à l'abaissement du taux d'intérêt.

Dans un contexte aussi émotionnel, la modélisation doit quand même prendre en considération les différents indicateurs tels que la situation financière des institutions de prévoyance, l'évolution des rendements des obligations de la Confédération, ainsi que la comparaison de perspectives de gains sur d'autres placements donnant une base au gouvernement pour justifier sa décision de baisser ce taux. Une base qui risque d'ailleurs d'être révisée car, en raison de l'évolution incertaine des perspectives de rendement, il est envisagé de réexaminer ce taux dès l'année prochaine.

**A long terme, le recours à la modélisation permet de théoriser** les conséquences qui résulteraient d'éventuelles mesures. Pour l'illustrer nous reprenons le fameux deuxième pilier en discutant au moins succinctement trois modèles, où se côtoient avantages et inconvénients.

## LES 10 ASSURANCES SOCIALES

ASS. VIEILLESSE ET SURVIVANTS (AVS)	ASS. ACCIDENTS (LAA)
ASS. INVALIDITÉ (AI)	PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE (LPP)
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	ASS. CHÔMAGE (AC)
ASS-MALADIE (LAMAL)	ALLOCATIONS FAMILIALES (AF)
ASS. MILITAIRE (AM)	ASS. PERTE DE GAIN (APG)

Au niveau de la Confédération, il y a dix assurances sociales. Dans le canton de Genève il y en a encore une de plus: l'assurance maternité.

TABLEAU 1

SOURCE: AS ASSET SERVICES SA, AUVERNIER-NE

## L'ESPÉRANCE DE VIE À 65 ANS

Année	Hommes	Femmes
1985	15.0	19.0
1995	16.0	20.2
2000	16.8	20.7
2005	17.1	21.0
2015	17.4	21.4
2025	17.7	21.8
2035	18.0	22.2
2045	18.4	22.6
2055	18.7	22.9

En 2005, hommes et femmes vont vivre deux ans de plus qu'en 1985.

TABLEAU 2

SOURCES: OFS / AS ASSET SERVICES SA, AUVERNIER-NE

– Premièrement, il faudrait permettre une plus grande flexibilité du taux minimal de la LPP, en l'occurrence, à la baisse. Cette option, si elle se concrétise dans un avenir plus ou moins proche, devra néanmoins prendre en considération qu'une rémunération acceptable du capital doit être garantie.

– Deuxièmement, en vue de l'augmentation de l'espérance de vie, il faudrait augmenter l'âge de vieillesse. Actuellement, une hausse du taux d'intérêt est exclue. Cet objectif serait atteignable par le biais de deux moyens: d'une part, l'augmentation des cotisations pourrait être envisagée, mais cela se ferait au détriment tant des employeurs (dont les coûts augmenteraient) que des employés (dont les prélèvements sur les salaires ont atteint leurs limites). D'autre part, idée déjà réalisée et de nouveau évoquée, l'augmentation de l'âge de la

retraite permettrait de prolonger la durée des cotisations. Toutefois, cette perspective ne peut s'inscrire que dans une vision à moyen terme et n'est pas forcément applicable dans tous les secteurs de l'économie. A ce stade du raisonnement, il est évident que les renseignements que l'apporte la modélisation de ces différents cas de figure offrent des pistes de réflexion plus étoffées.

– Troisièmement, sujet politique quasiment tabou, les assureurs auraient la possibilité de voir les rentiers participer à la remise à flot du système, soit en obtenant une diminution des rentes par l'abaissement du taux de conversion (voir tableau 3), soit en prélevant directement une contribution. Cette troisième éventualité devra faire l'objet d'une minutieuse analyse, car les répercussions sociales risquent de faire imploser l'ensemble du système des assurances sociales.

Tous ces scénarios présentent à la fois des points forts et des zones d'ombre, mais il n'en demeure pas moins que ces perspectives doivent être étudiées et pesées. La modélisation, en tant qu'outil à disposition des instances dirigeantes, prendra toute sa pertinence lors de futures et importantes décisions.

**En conclusion, l'actuel système des assurances sociales** dépend de plus en plus de paramètres divergents. La modélisation, ainsi que tout l'arsenal statistique et mathématique, ne sont certainement pas la panacée pour répondre à une multitude de questions mais présentent indéniablement des avantages non négligeables. Vu le déchirement politique croissant, la modélisation pourrait servir de phare dans une mer agitée

\* AS Asset Services SA, Auvernier; [www.asetservices.ch](http://www.asetservices.ch).

## UNE RÉDUCTION DU TAUX DE CONVERSION DE 7,2% À 6,65% (EXEMPLE EN CHF)

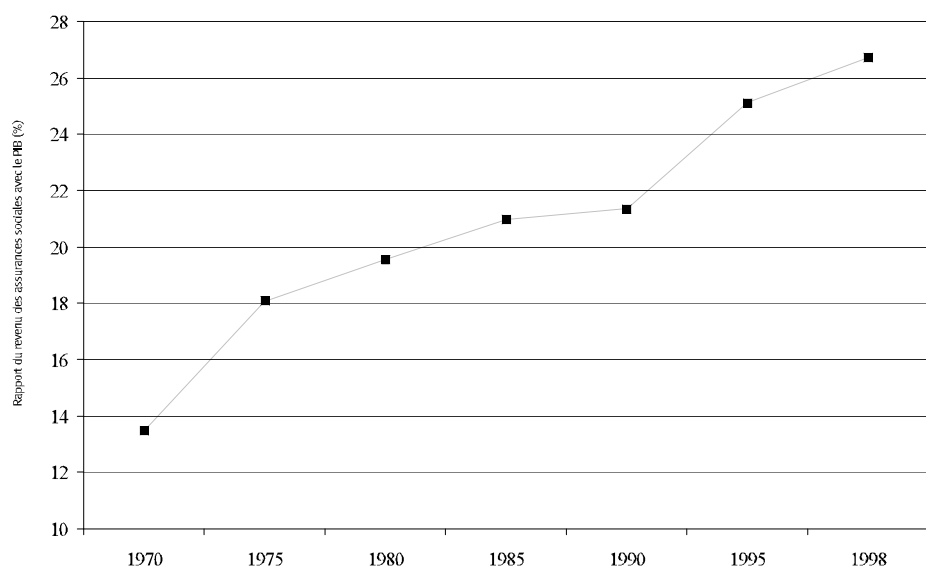
Capital de vieillesse	Taux de conversion		Rente annuelle	Perte annuelle
	actuel	prévu		
300.000	7.2%		21.600	
		6.65%	19.950	1650

La perte sera de 1650 CHF par an pour un capital de 300.000 CHF.

TABLEAU 3

SOURCE: AS ASSET SERVICES SA, AUVERNIER-NE

## ÉVOLUTION DU TAUX DE CHARGE SOCIALE ENTRE 1970 ET 1998

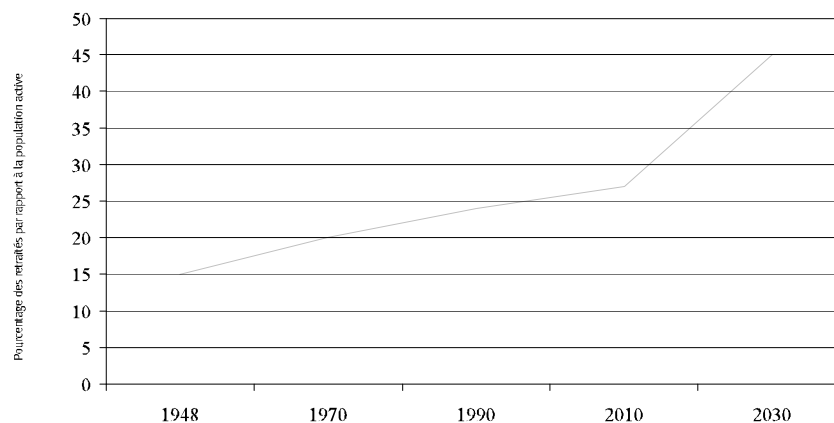


Le taux de charge sociale a doublé au cours des 30 dernières années.

GRAPHIQUE 2

SOURCES: OFS / AS ASSET SERVICES SA, AUVERNIER-NE

## L'ÉVOLUTION ENTRE LE POURCENTAGE DE LA POPULATION À LA RETRAITE ET DE LA POPULATION ACTIVE



La relation entre population active et à la retraite a triplé en 80 ans (15% à 45%).

GRAPHIQUE 1

SOURCES: OFS / AS ASSET SERVICES SA, AUVERNIER-NE